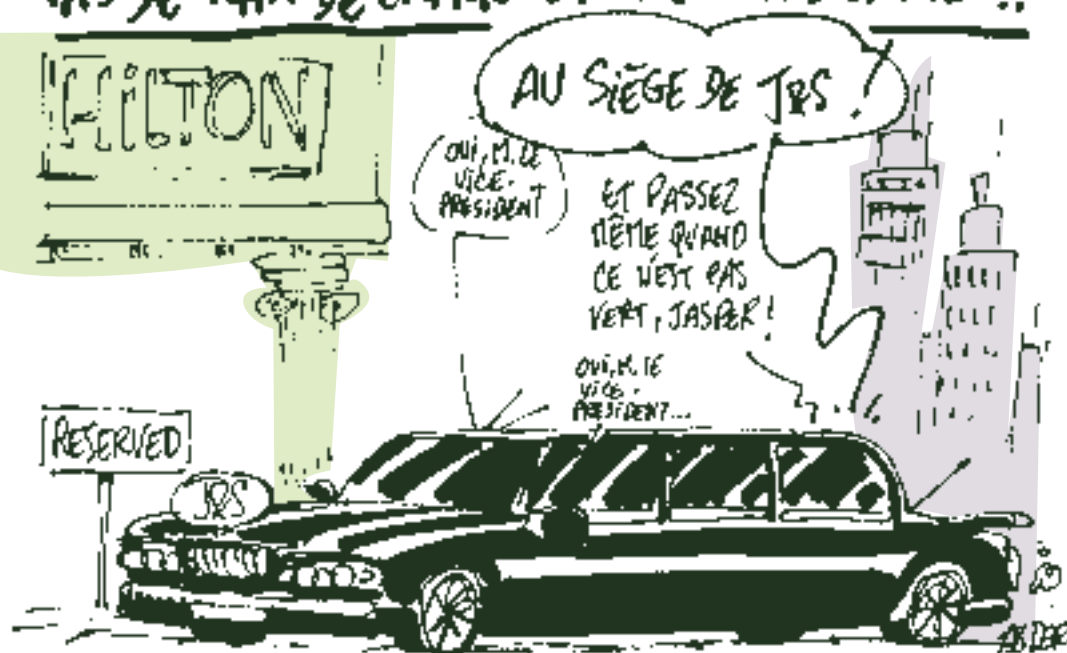


Mouvement

WANTED

*Vous avez aimé la campagne présidentielle...
vous adorerez la campagne pour la vice présidence !*

PAS DE ^{SON} PLAN DE CARRIÈRE ? VICE PRÉSIDENT J&S !!



En effet après la ré-élection de Babar à la présidence de J&S en avril dernier, c'est le mandat de Joan à la vice-présidence qui s'achève le 20 octobre, au lendemain du congrès...

De quoi s'agit-il ?

La fonction...

- Travail en étroite collaboration avec le président et le secrétariat général à représenter J&S, faire vivre les instances nationales et développer la cohérence du mouvement.
- Présence au minimum aux réunions du bureau (8 x par an), du Conseil d'administration (8 x par an), de l'assemblée générale (2 x par an)
- Pouvoir assumer d'autres réunions en fonction de l'actualité
- Assumer le mandat du président en cas d'absence ou de démission de celui-ci

Quelques conditions...

- Être membre de l'assemblée générale de J&S
- Ne pas être permanent(e) de la Mutualité Chrétienne ou des Asbl conjointes
- Avoir moins de 35 ans
- Mandat de 2 ans
- Accès aisé à un téléphone, moyen de déplacement

Les candidatures doivent parvenir au secrétariat national pour le 25 septembre au plus tard par courrier (Jeunesse & Santé – Chée de Haecht 579 BP 40 – 1031 Bruxelles) ou par mail au secrétaire général eric.olbregts@mc.be ou au président Laurent.Guermonprez@moucron.be. Il s'agit de présenter brièvement son parcours, décrire ses motivations pour la fonction et ses envies pour J&S. L'élection se déroulera au CA du 25 octobre...

En fonction des candidatures la procédure pourrait être postposée d'un mois.

Pourquoi pas toi ?...

Contact

Jeunesse & Santé
Chée de Haecht 579, BP40
1031 Bruxelles
Tél : 02/246.49.81
Fax : 02/243.20.52
E-mail : j&s@mc.be
www.jeunesseetsante.be

Coordination

François Galand

Éditeur responsable

Eric Olbregts

Illustrations

Aster

Photos

Archive J&S National

Graphisme et

mise en page
Signatures Européennes

Impression

Hayez

Traitement de texte

François Galand

Ont collaboré à ce n°:

Samuel Dufranne, Jérôme Lambot,
Antoine Vandenhoven, Pierre,
Etienne, Marie, Linda, Emilie Mary,
Mathieu Brognet, Brigitte Jaspard,
Eric Olbregts et Frans Mister Cool

INFORMATEUR 57,

3e trimestre 2006,

Edité à l'attention des formateurs

et coordinateurs de

l'ASBL Jeunesse & Santé,

partenaire jeunesse des

Mutualités chrétiennes.

Jeunesse & Santé participe à la

politique de la jeunesse et

de l'enfance de la Communauté

française, ainsi qu'aux

programmes de résorption

du chômage des Régions

walloses et bruxelloises.

Informateur

Edito

Liège, 31 juillet 2006

Je ne savais pas trop quoi écrire ; j'ai allumé la télé. J'ai vu des gens heureux. Heureux parce qu'ils votaient, librement. Ça ne leur était pas arrivé depuis 40 ans. Ça permet de relativiser, de lever un peu notre cul du beurre dans lequel il est, et de se dire que si chez nous le vote est obligatoire, c'est une chance. La tête encore pleine de ces sourires, je me suis mis à repenser à mes quelques aventures à J&S, aux personnes que j'y ai croisées. Dans un séjour en intégration, des jeunes aux parcours bien différents ont créé ensemble un spectacle ; les animateurs avaient mis en place un cadre pour qu'ils puissent choisir et construire quelque chose qui les mettait en valeur. Le résultat ? Des sourires, de la fierté, des enfants grandis, dans un "vivre-ensemble" construit collectivement. Voter, choisir, se poser en acteur de ce qu'on vit, c'est le choix pédagogique que nous avons à J&S. La démocratie est exigeante, difficile, et pas toujours satisfaisante – c'est ce qu'on se dit quand on a toujours vécu dedans. N'attendons pas d'en être privés pour se souvenir de ses vertus. Continuons à la cultiver en donnant le goût du choix et de la participation dans toutes nos actions.

Sam Le Pirate

L'esprit de mouvement



Les élections, ça me concerne ?

Who's who : le CJC P 2
La solidarité, c'est bon pour la santé P 3

DOSSIER
Comme une Commune P 4
Les jeunes, la politique, un duo impossible ? P 6
Ils s'engagent ! P 8
Les jeunes causent commune P 10

Mouvement : Election du vice-président 12



N°57 Trimestriel des formateurs et coordinateurs de Jeunesse & Santé, le partenaire jeunesse de la Mutualité chrétienne - 3^{ème} trimestre 2006

Éditeur responsable : Éric Olbregts, Chée de Haecht 579, 1031 Bruxelles
Bureau de dépôt : Bruxelles X - exp.: J&S, chée de Haecht 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles

Who's Who?



Le CJC : l'OJ pour les OJ

Le CJC est une coordination d'OJ (Organisations de Jeunesse). Il en regroupe 15, ce qui représente plus de 100 000 jeunes en Communauté française.

Sont membres du CJC :

- ACMJ (Action Ciné Média Jeunes),
- le CJD (Conseil Jeunesse Développement),
- la FNP (Fédération Nationale des Patros),
- la FNPF (Fédération Nationale des Patros Féminins),
- le CBTJ (Gîtes d'étapes du Centre Belge du tourisme des Jeunes),
- Gratte,
- les GCB (Guides Catholiques de Belgique),
- Indications,
- la JEC (Jeune Et Citoyen),
- les Jeunes CSC,
- **J&S (Jeunesse et Santé)**,
- la JOC (Jeunesse Ouvrière Chrétienne),
- la JOCF (Jeunesse Ouvrière Chrétienne Féminine),
- le SIAJ (Service d'Information et d'Animation des Jeunes)
- Volontariat d'Entraide et Amitié.

Rôle et activités

Le CJC se situe à la croisée des OJ, du politique et de la société.

D'une part, il défend les OJ et leur rôle envers les jeunes. Il travaille à

la reconnaissance de leur action, une action Citoyenne Responsable Active Critique et Solidaire (CRACS). Le CJC se positionne également comme un relais des préoccupations et des besoins des OJ auprès des politiques. Pour l'instant, un important travail sur le décret concernant les OJ est en cours. A travers le CJC, J&S peut faire entendre sa voix dans ce type de débat. Enfin, le CJC donne aussi de la visibilité aux activités de ses membres, pour que celles-ci soient connues et reconnues.

D'autre part, il se tourne aussi vers ses OJ et les jeunes qui y sont investis. Il produit des outils, réalise des recherches, propose des formations pour les cadres, publie une revue bimestrielle (le Correspondance), édite des dossiers thématiques, analyse l'actualité et mène des campagnes. Actuellement, la campagne « Les jeunes causent commune » réalisée à l'occasion des élections communales du 8 octobre est en cours, un outil sur les Responsabilité des animateurs paraîtra d'ici peu et le site est mis à jour très régulièrement.

Le fonctionnement

C'est l'Assemblée Générale composée de deux représentants par OJ qui décide des orientations

du CJC. Pour J&S, il s'agit de Babar notre Président et Eric le Secrétaire Général de J&S. Les 15 OJ du CJC sont assez différentes. Chacune a son projet et ses réalités : plaines, projets « Récits de vie », camps, formations, ateliers de critiques littéraires ou multimédia, etc. Cette diversité est valorisée et on essaie de construire des actions pour l'ensemble.

A partir des orientations données par l'AG, le Conseil d'administration composé de 8 membres issus de l'AG prend les décisions nécessaires à leur réalisation. Eric en fait partie.

Concrètement, Brice, le Secrétaire Général du CJC, est en réunion politique la majorité du temps. Il défend les OJ pour que les textes tiennent compte de leurs réalités, les soutiennent. Dans les bureaux, les permanents répartis en cellules (communication, emploi, etc.) rédigent des articles, calculent des salaires, prennent contact avec les OJ, préparent des dossiers, etc. Avec les membres des OJ, ils se rencontrent aussi régulièrement pour travailler sur certaines thématiques.

Emilie Many et François Galand

Plus d'infos
sur le CJC et ses OJ :
www.cjc.be

La solidarité, c'est bon pour la santé

Le 1er mars 2006, les Mutualités chrétiennes lançaient une campagne de communication visible sur des affiches grand format dans les rues de Wallonie et de Bruxelles et sur des annonces publicitaires dans la presse magazine. Une première après plusieurs années d'absence de la scène médiatique. Depuis le début du mois de septembre, une nouvelle annonce est à nouveau insérée dans les magazines. A l'approche de la célébration du centenaire des Mutualités chrétiennes, une campagne d'affichage en grand format sera également à nouveau organisée en novembre prochain.

Cette campagne veut rappeler à tous les valeurs qui fondent le travail quotidien des Mutualités chrétiennes: servir, informer et défendre les droits de leurs membres en matière de santé. Il s'agit donc avant tout de sensibiliser le public à la nécessité vitale de préserver le principe de solidarité si l'on veut garantir un accès aux soins de santé pour tous, sans exclusion. Cette préoccupation est exprimée dans la campagne à travers des photos et une nouvelle « signature »: « La solidarité, c'est bon pour la santé. »

Le pouvoir de la solidarité

Ce slogan et les photos qui l'accompagnent sont une manière simple et directe de rappeler que la solidarité entre tous permet d'être présent pour chacun. D'expliquer que c'est grâce aux cotisations de tous que chacun peut être soigné. De faire comprendre qu'il faut cotiser aujourd'hui pour bénéficier de soins de santé de qualité demain. De convaincre que payer sa cotisation à la Mutualité chrétienne, c'est aussi soutenir des valeurs fondamentales et participer à un système de santé plus solidaire dans un monde où les acquis sociaux se fragilisent.

La campagne médiatique lancée en mars dernier a donc rappelé au grand public l'attachement des Mutualités chrétiennes aux valeurs solidaires. Elle a permis de les rendre plus visible et de les doter d'une nouvelle identité visuelle. Un sondage réalisé auprès de membres, de non membres et de membres du personnel des Mutualités démontre que cette campagne a été plutôt appréciée et qu'elle ne laisse en tout cas pas indifférent. Mais pour être efficace, une communication doit être répétée, améliorée constamment et renforcée par des actions de proximité vers les membres et les non membres. C'est justement ce qui est à l'agenda de la Mutu pour les prochains mois...

100 ans déjà...

Solidarité et engagement seront au centre de la célébration du 100ème anniversaire des Mutualités chrétiennes qui aura lieu en décembre. Voilà en effet cent ans déjà que les Mutualités chrétiennes œuvrent pour que les soins de santé soient et restent accessibles à tous.

A côté de son rôle d'organisme assureur, la Mutu a également initié un vaste réseau d'associations et de mouvements, Jeunesse & Santé, par exemple ! Ceux-ci représentent pour des dizaines de milliers de personnes en Belgique des lieux uniques de convivialité et d'engagement social. Le maintien de la solidarité comme valeur fondatrice constitue probablement pour tous, mouvements, associations et Mutualités, l'un des défis majeurs pour les cent années à venir...

Brigitte Jaspard

Responsable Communication Mutualité chrétienne

Sur les affiches grand format qu'on retrouvera à Bruxelles et en Wallonie dès la fin novembre (à quelques jours de la célébration du centenaire des Mutualités chrétiennes), des mains se rejoignent et expriment la solidarité. En se soutenant l'un l'autre, la vie devient plus facile et la santé progresse. Chacun participe un peu à la sécurité financière de tous et personne n'est jamais exclu. La solidarité est bonne pour la santé de tous et chacun.



Dossier Les élections, ça me concerne ?

Comme une Commune

Nos boîtes aux lettres foisonnent déjà de mille et un tracts vantant les mérites et les idées plus originales les unes que les autres. Mais avant de choisir ton candidat préféré, peut-être voudrais-tu en savoir un peu plus sur le fonctionnement de ta commune, sur la mécanique du vote...

Bref tu veux savoir où ira ta voix ?

Ça tombe plutôt bien j'ai compilé quelques infos pour toi.

Une commune :

à quoi ça sert ?

La Constitution de ce plat pays qui est le notre consacre le principe de la décentralisation des pouvoirs. Cela signifie des compétences et une autonomie à différents niveaux de pouvoir. En Belgique, il y a six niveaux de pouvoir : européen, fédéral, communautaire, régional, provincial et communal.

Le dernier niveau, la commune est la plus petite unité géographique du pays. Elle possède un pouvoir de décision et d'initiative dans certaines matières. Toutefois, elle reste sous le contrôle (on parle de tutelle) des niveaux de pouvoirs supérieurs. Cela implique que les décisions prises par une commune doivent être conformes aux décisions prises par les niveaux supérieurs.

Le principe est d'avoir une structure de pouvoir plus petite et donc plus proche du citoyen.

Décentralisation des pouvoirs ≠

Séparation des pouvoirs

La séparation des pouvoirs est un principe de base de la démocratie. Il distingue trois pouvoirs : le pouvoir législatif (faire des lois), le pouvoir exécutif (mettre en œuvre concrètement ces lois) et le pouvoir judiciaire (régler les conflits et garantir la légalité des actes du pouvoir exécutif). Cette distinction implique qu'il ne peut y avoir de confusion ou d'ingérence d'un pouvoir dans un autre. Chaque pouvoir contrôle et limite les autres pouvoirs. C'est une garantie essentielle du bon fonctionnement d'une démocratie.

8 OCTOBRE, ON VOTE



Une commune :

comment ça marche ?

Le 8 octobre 2006, nous sommes invités à élire les nouveaux membres du conseil communal. Leur nombre varie en fonction du nombre d'habitants de la commune. C'est l'organe législatif de la commune (c'est-à-dire qui établit les règles).

Ce conseil va ensuite désigner parmi ses membres les échevins. Ce sont les personnes qui exécuteront les décisions prises par le conseil communal. Avec le bourgmestre, ils forment le collège du bourgmestre et échevins (en Wallonie, on parle de collège communal), c'est l'organe exécutif de la commune (c'est-à-dire celui qui met en œuvre les règles).

Le bourgmestre est le président de ces deux organes. A Bruxelles, il est désigné par le gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale sur proposition d'une majorité de conseillers communaux. Il est donc élu indirectement. En Wallonie, le bourgmestre est le candidat qui totalise le plus de voix de préférence sur la liste la plus importante en nombre de voix, parmi celles qui composent la majorité communale. On parle d'élection « directe » du bourgmestre.

Pour fonctionner, une commune s'appuie également sur un ensemble de services qui forment l'administration communale. Ce sont des fonctionnaires, ils ne sont pas élus et sont indépendants du pouvoir politique même s'ils travaillent en collaboration avec lui.

Une commune : qu'est-ce que ça change dans ma vie ?

On l'ignore parfois mais une commune remplit une multitude de fonctions et de services auxquels nous faisons appel quotidiennement (ou presque) :

- Entretien le patrimoine et les routes : rues, trottoirs, égouts, mobiliers urbains (lampadaires, poubelles...)
 - Mettre à jour les registres de l'Etat civil de la population : enregistrement des naissances, des décès, des mariages, la délivrance des documents d'identités, du permis de conduire...
 - Organiser l'aide aux plus démunis (CPAS) ainsi que les réseaux d'aide sociale (crèches, maisons de repos...)
 - Organiser un réseau d'enseignement.
 - Assurer la sécurité des habitants à travers les services de police et de pompiers.
 - Aménager son territoire et harmoniser les lieux de vie publics par la délivrance des permis d'urbanisme pour des habitations, des commerces, des bureaux...
 - Protéger l'environnement, aménager et entretenir des espaces verts, la collecte et le tri des déchets.
 - La culture et le sport : centres culturels et sportifs.
- Bref toute une série de choses concrètes qui influencent notre vie de tous les jours...
Si ça c'est pas une bonne raison d'aller voter



Comment voter ?

Ben oui ! Parce que bon c'est bien joli de dire que l'on doit aller voter mais encore faut-il savoir comment faire. Le geste de voter est plutôt basique : remplir une case à l'aide d'un crayon (optique ou non). Ce qui nous simplifie la vie, c'est qu'en Belgique le vote est obligatoire. Tous les électeurs reçoivent donc par la poste une jolie convocation qui nous dit où et quand on doit voter. Ne pas remplir cette obligation entraîne des sanctions. Si voter est un devoir c'est avant tout un droit. C'est la possibilité pour chaque citoyen d'exprimer librement son choix et d'influencer la vie de sa commune. Faut-il te rappeler, ami lecteur, les combats d'hier et d'aujourd'hui menés à travers le monde pour acquérir ou défendre ce droit ? Ce serait donc dommage de s'en priver !

Qui peut voter ?

Lorsqu'on possède la nationalité belge, il faut remplir trois conditions :

- avoir 18 ans au moins à la date du 8 octobre 2006,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population d'une commune belge au plus tard le 31 juillet 2006.

Mais les Belges ne sont plus les seuls à pouvoir s'exprimer lors de ces élections. Les citoyens issus des Etats membres de l'Union européenne peuvent également voter. Ils doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir 18 ans au moins à la date du 8 octobre 2006,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune belge au plus tard le 31 juillet 2006,
- s'inscrire sur la liste des électeurs dressée par sa commune de résidence au plus tard le 31 juillet 2006.

Les citoyens qui ne viennent pas des pays membres de l'Union européenne peuvent également voter aux élections communales. De leur côté, ils doivent remplir les conditions suivantes :

- avoir 18 ans au moins à la date du 8 octobre 2006,
- jouir de ses droits civils et politiques,
- être inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune belge au plus tard le 31 juillet 2006,
- s'inscrire sur la liste des électeurs dressée par sa commune de résidence au plus tard le 31 juillet 2006,
- avoir résidé de manière ininterrompue en Belgique pendant les 5 ans qui précèdent la demande d'inscription.

FranS Mister C.

Dossier Les élections, ça me concerne ?

Les jeunes, la politique, un duo impossible ?

Pff ! Je vous entends déjà soupirer... Encore la politique ! On va déjà en «manger» pendant 3 mois avec les élections... Je vous entends dire que de toute manière tout le monde s'en fout, que ça sert à rien, que ça change rien... OK ! On pourrait peut-être adapter ce système, l'améliorer, remuer nos mandataires politiques... Mais pour cela, il faut se mettre autour de la table et en discuter... Bref, parler politique ! Avec des jeunes ? Pourquoi pas ?

Il semble qu'il y ait un certain désintérêt des jeunes pour la politique. La question est de savoir s'ils rejettent l'ensemble de cette sphère, ou seulement quelques aspects de celle-ci... Cette question, je dois la traiter dans un mémoire de licence en politique économique et sociale que je devrai remettre, si tout va bien, en janvier 2007. C'est vous dire si j'en suis au début de mes recherches ! Mais puisque toi, J&Sien(ne), tu t'intéresses à ce dossier, je vais te faire part de mes quelques premières réflexions. Je m'efforcerai de ne pas prendre position mais simplement de susciter ta curiosité et te donner l'envie, je l'espère, d'en discuter avec d'autres.

Désintérêt ou désengagement ?

Visiblement, on ne peut pas parler de désintérêt pour la politique. En effet, bon nombre de jeunes posent des actes politiques et s'intéressent aux choix de société. «Plus informés, ils sont plus critiques et exigeants que leurs aînés à l'égard des politiques, n'ont pas remis leurs illusions, et leur expérience dans ce domaine se révèle plutôt riche, voire pleine de promesses pour l'avenir. Les sirènes alarmistes qui retentissent dès qu'est abordée la question du rapport des jeunes à la politique peuvent donc se mettre en sourdine.»¹ En effet, comment interpréter autrement des marches comme celle pour Joe, des manifestations altermondialistes rassemblant de nombreux jeunes, les grèves de lycéens en France, les mobilisations sur Internet sous forme de pétitions, de forums de discussions, de blogs... Ce serait une erreur de penser que la politique se limite aux

élections et aux partis. La signature d'une pétition peut constituer un acte politique, une certaine volonté d'intervenir sur le devenir de la société. Je connais très peu de jeunes qui se moquent éperdument des problèmes qui les concernent ou qui simplement touchent la société dans laquelle ils vivent.

On aurait plutôt tendance à parler d'un désengagement politique. Peu de jeunes se présentent aux élections, s'investissent dans un parti, peu semblent se soucier de savoir pourquoi et pour qui voter... Les partis politiques, les campagnes électorales semblent avoir perdu du sens pour les jeunes (probablement pas que pour eux !). Les jeunes ne seraient donc pas dépolitisés mais leur intérêt pour la politique ne s'exprimerait plus au travers des structures politiques «traditionnelles».

Des jeunes plus (in)formés et de nouvelles formes d'engagement.

Quelques recherches ont montré que ce désengagement résultait de deux phénomènes différents (Dalton et Wattenberg 2000). L'un concerne le niveau de formation et d'information des jeunes. De plus en plus de jeunes accèdent à des niveaux d'études importants, sont plus qualifiés. L'accès à l'information via le net notamment rend aussi les jeunes plus autonomes dans la formation de leur opinion. Ce surcroît de formation rendrait les jeunes plus aptes à juger, à critiquer les partis politiques. Et même plus, ils n'en auraient plus besoin pour se forger une

opinion. Auparavant, les partis endossaient ce rôle « d'encadrement » politique des citoyens. Actuellement, on parvient beaucoup plus à accéder à diverses formes d'expressions politiques.

L'autre phénomène rejoint cette idée mais concerne les structures qui peuvent concurrencer les partis politiques. D'une part, les jeunes peuvent se faire une opinion en dehors de ceux-ci, et d'autre part ils peuvent entrer en action dans d'autres groupes. On peut penser ici à toute la dynamique altermondialiste, aux ONG dans



lesquelles beaucoup s'impliquent (Greenpeace, Amnesty,...). Mais plus simplement et de manière plus concrète pour vous, s'investir volontairement dans un mouvement de jeunesse, au nom de valeurs telles que la solidarité, la prise de responsabilité n'est-il pas pour beaucoup une forme d'engagement pour une société meilleure ?

Bref, les partis politiques auraient un fonctionnement et une structure inadaptés aux besoins d'expression et d'actions des jeunes. Ceux-ci se tournent alors vers des structures plus abordables, moins techniques et peut-être aussi plus ouvertes à leurs besoins.

D'autres éléments expliqueraient aussi ce désengagement :

- Le rôle des médias qui de plus en plus «forment» les opinions des individus (rôle endossé par les partis auparavant),
- La personnalisation de la politique : on met en évidence les personnes et plus les idées ou le parti politique,
- La représentation négative des pouvoirs publics et, par association, des partis politiques. Les différents « scandales » ou décisions douteuses, mis en évidence aussi par les médias, offrent aux citoyens l'image de décideurs peu performants...

Des valeurs, de l'expression et de l'action...

« Mais même s'ils maintiennent une distance, voire nourrissent une certaine méfiance, envers les hommes et les institutions liés à la politique, les jeunes sont loin d'en désertier la scène. Bien au contraire, leur activisme est réel et ils sont très mobilisés. Ici ; ils s'impliquent dans la défense des droits de l'homme, là ils prennent la tête de mouvements de revendications liés à l'éducation ou à la formation. Ils sont d'ailleurs plus nombreux aujourd'hui qu'à la fin des années 80, et autant que l'ensemble de la population, à déclarer s'intéresser à la politique. Ce qui a changé, c'est d'abord le contenu de leur engagement, mais aussi le contexte de désinstitutionnalisation de l'action politique dans lequel ils expérimentent la mobilisation collective. Leurs aînés, en effet, tout en s'orientant également vers des formes autonomes et spontanées de revendications, conservent, eux, la mémoire des modes d'actions traditionnels. Aussi, la socialisation politique des jeunes est-elle plus expérimentale et suppose-t-elle un mode de participation plus axé sur des actions ponctuelles et ciblées. Les jeunes veulent en fait réconcilier terrain des idées et action, aspirent à un retour de l'éthique politique, et prônent l'engagement, la vérité et l'humanité. »²

Voilà, résumé, ce qui vient d'être dit plus haut... Mais avec quelques pistes d'actions concrètes pour accrocher les jeunes à une discussion ou une animation sur la politique. En effet, au regard de ces éléments, si vous voulez parler politique avec des jeunes, ne leur parlez pas de partis ou d'élections mais mobilisez-les autour des enjeux politiques : l'égalité des chances, la mondialisation, la montée de l'extrême droite, le sentiment d'insécurité (même s'il faut traiter ce sujet avec la plus grande des précautions tant il est 'servi à toute les sauces'...) ou des enjeux plus locaux (ex : les couvre-feu imposés dans certaines communes, la problématique des night shops).

Bref, si ce qui semble rebuter les jeunes dans la politique, se sont ses structures et son fonctionnement, il faut les encourager à bouger via d'autres créneaux. Si une discussion autour de tel ou tel sujet doit déboucher sur une action en dehors de toute structure politique, visiblement, c'est ce que les jeunes souhaitent réaliser et exprimer. Et si on pousse plus loin le raisonnement, c'est peut-être de cette façon-là que les partis politiques vont se remettre en question et s'adapter aux besoins de leurs membres potentiels... Des initiatives sont déjà mises en place dans certains partis qui créent des structures parallèles, plus ouvertes et quelque peu détachées du parti lui-même.

Pour conclure, je reprendrai une fois encore un passage de l'interview d'Anne MUXEL qui a beaucoup travaillé la question du rapport des jeunes à la politique : « Les jeunes ne développent pas un rapport indifférencié à la politique. Les années de jeunesse ne constituent pas un bloc d'expériences unifié et continu. S'ils votent moins que leurs aînés (ndlr : Ces recherches ont eu lieu en France !), les jeunes sont pleinement concernés. S'ils peuvent être en retrait du jeu électoral, ils peuvent être aussi des acteurs, au premier rang de la mobilisation collective. »

Alors ? Juste avant les futures élections, de quoi pourriez vous discuter ?

Antoine VANDENHOVEN
Permanent J&S Tournai



- Bibliographie :
- MUXEL Anne «L'expérience politique des jeunes» Paris, Presses de Sciences Po, 2000
 - RIHOX Benoît «partis politiques et mouvements sociaux : d'où venons nous, où allons nous ?» in La revue Nouvelle, n°3, Mars 2004, p 24 - 37.
 - MUXEL Anne «Les jeunes et la politique : autant mais autrement» in CNRS Info 389, <http://www.cnrs.fr>
 - PERCHERON Annick (textes réunis par MEYER Nonna et MUXEL Anne), «La socialisation politique», Armand Colin, Paris, 1993.
 - DALTON, R.J. et WATTENBERG, M.P., «Parties Without Partisans : Political Change in Advanced Industrial Democracies», Oxford, Oxford University Press, 2000

^{1 et 2} MUXEL Anne « Les jeunes et la politique : autant mais autrement » in CNRS Info 389, <http://www.cnrs.fr>

Dossier

Les élections, ça me concerne ?

Ils s'engagent !



Mr Galand,

Vous me demandez les raisons pour lesquelles je me présente aux élections communales. Je vous en remercie. C'est une excellente question et je vais y répondre. On dit souvent que les hommes politiques ont l'art d'esquiver la question ou de répondre à côté quelle qu'elle soit. Je ne suis pas de ceux-là, Mr Galand. Et puis moi, je débute, je découvre, je suis vierge et naïf. Mais je compte bien garder cet élan enthousiaste.

Oui, les défis sont déjà nombreux et complexes au niveau d'une commune. Oui, une majorité des citoyens se sentent peu concernés. La tendance est plus à revendiquer qu'à s'impliquer. Malgré cela et aussi pour cela, je me lance dans l'aventure avec un état d'esprit très positif. J'ai la conviction qu'il est possible de construire un projet où la population prend une part plus active à la vie communale. C'est là le lien évident avec ma fonction à la mutualité. Rassembler des personnes autour d'une question. Les accompagner dans leur réflexion. Les amener à participer à la résolution qui débouche sur une amélioration pour le plus grand nombre.

Donc le fait de me présenter sur les listes n'est pas une fin en soi. Je considère plutôt ce futur engagement politique comme un moyen supplémentaire de mettre en pratique des idées pour la société qui me tiennent à cœur. Et c'est aussi une suite logique dans la manière dont je conçois mon bref passage ici bas. Pas en y laissant mon empreinte à jamais par un coup d'éclat mémorable, mais plutôt en apportant ma contribution, discrète et j'espère efficace, même par un investissement en coulisses. Et ainsi peut-être attirer d'autres jeunes à s'intéresser à la chose politique. Je n'ai pas la prétention de devenir bourgmestre de Thuin, mais qui sait, en 2012 ou 2018... "il n'est pas impossible que je ne dise pas non", comme répondrait un vrai politicien.

Un permanent engagé



Bonjour à toutes et tous !

Pour celles et ceux qui ne me connaissent pas encore, je m'appelle Marie, j'ai 25 ans. Criminologue de formation, je travaille dans le domaine de l'aide et de la protection de la jeunesse. J'ai rejoint la grande famille des J&Siens en 97 et je suis formatrice à J&S BW depuis trois ans environs.

Le 8 octobre prochain je me présenterai pour la première fois aux élections communales. Mon entrée en politique tient un peu du hasard.

Tout d'abord, vous le savez sans doute, pour la première fois la législation oblige une parité homme/femme au sein d'une liste électorale pour que celle-ci soit valable. Une plus grande place en politique commence donc à être donnée aux femmes.



S'investir en politique ? Une drôle d'idée pour un jeune ...

[...] Je me suis lancé dans la politique il y a quelques mois et je serai candidat aux prochaines élections communales à Charleroi. Nombreux sont ceux qui se demandent pourquoi j'ai fait ça et ce que ça m'apporte. Je vais tenter, dans ces quelques lignes, de vous expliquer ce qui m'a poussé et surtout pourquoi il est important que des jeunes s'investissent dans la gestion de notre bien commun : les institutions publiques.

[...] La commune est le niveau de pouvoir le plus proche de nous, celui où les choses peuvent changer le plus facilement. C'est à ce niveau que se décide, par exemple, la construction d'une piscine, d'un parc ou encore l'organisation d'un évènement dans la région. La commune joue aussi un rôle important de relais entre les citoyens et les niveaux supérieurs du pouvoir. Qu'est-ce que nous, jeunes, pouvons apporter à tous ces politiciens à « grande gueule » qui connaissent tout sur tout ? Ils ne sont pas spécialement plus malins que nous, mais ils ont de l'expérience et connaissent les rouages du système. Nous, les jeunes, nous avons un rôle très important à jouer pour qu'ils se rendent compte de la réalité du terrain, des difficultés que nous vivons au jour le jour. De plus, la vision que nous avons du monde est souvent plus ouverte et plus tolérante que celle de nos aînés.

Il est assez facile de critiquer ce qui se fait près de chez vous. Il est par contre plus compliqué de proposer des solutions alternatives. Faire partie d'un parti et participer aux réunions qu'il organise m'a permis de me rendre compte de cette réalité. J'ai beaucoup appris en quelques mois et maintenant je peux dire que je joue un rôle dans les prises de décision. J'ai entre autre participé à la rédaction du programme. Les partis politiques représentent tous les citoyens de 7 à 77 ans, si les jeunes ne s'investissent pas, ils seront moins bien représentés, moins bien écoutés. [...]

Pierre

J&S Anderlues

Extrait du TRIX n°28 – J&S Anderlues

Ensuite, c'est la volonté du Bourgmestre de ma commune d'aller à la rencontre de ses nouveaux habitants et de donner une réelle place aux jeunes au sein de son équipe.

Enfin, c'est la rencontre de personnes qui me connaissent qui a contribué à ce que le Bourgmestre me propose de figurer sur sa liste.

Si j'ai accepté de figurer sur la liste du Bourgmestre à la 2ème place, c'est à la fois parce que je voulais m'investir au sein de ma commune (quand on veut que ça bouge, il faut oser se mouiller), à la fois pour relever le défi que cela représente (se retrouver en 2ème position pour une première entraîne une grande part d'inconnu. Par exemple, il n'est pas simple de savoir comment se présenter, je n'ai aucune expérience de la gestion communale, ...)

Ce qui m'intéresse avant tout dans cette aventure, c'est d'aller à la rencontre des habitants, de créer des liens entre eux notamment en développant des démarches intergénérationnelles pour un lien social fort, une véritable solidarité et un respect mutuel entre les différentes générations. C'est aussi pour moi réfléchir avec ces personnes à des projets concrets pour le bien-être de chacun. Cet engagement citoyen ressemble finalement très fort aux démarches entreprises par notre mouvement.

*Marie
J&S BW*

Les jeunes causent commune

À côté de l'école et de la famille, les Organisations de Jeunesse ont un rôle essentiel d'éducation. En mettant en place une dynamique participative et active, les OJ constituent des lieux d'apprentissage de la vie en groupe dans un esprit d'équipe. Par les actions qu'ils vivent au quotidien dans leur OJ, les jeunes vivent en CRACS : Citoyens Responsables, Actifs, Critiques et Solidaires. Ils y découvrent l'engagement volontaire et bénévole, la prise de responsabilités, la solidarité et l'ouverture à tous, la construction de projets et le développement d'un sens critique et d'une action responsable. En proposant des activités de qualité aux jeunes, les Organisations de Jeunesse sont des acteurs publics essentiels au cœur de la commune.

Ma commune partenaire

Dans cet esprit de participation active à la vie sociale, le lien entre les différentes entités communales et les OJ présentes sur le territoire de la commune est primordial. Une relation durable doit être initiée et entretenue avec celles-ci. Un espace de rencontres et d'échanges doit trouver sa place au sein des communes afin que la politique de jeunesse se co-construise avec les jeunes.

C'est pourquoi les Organisations de Jeunesse membres du Conseil de la Jeunesse Catholique (CJC) ont mis en place la campagne « Les jeunes causent commune ». Basée sur la construction de l'identité des jeunes dans les OJ, dans leur commune et dans leur rencontre avec d'autres, cette campagne poursuit deux objectifs :

- a) Rendre les jeunes acteurs face aux élections communales d'octobre 2006, en particulier sur les enjeux qui les concernent et faire en sorte que les groupes locaux soient reconnus et soutenus pour ce qu'ils font. Faire réfléchir les jeunes sur les relations qu'ils peuvent entretenir avec leur commune. S'intéresser au programme des partis, exprimer des revendications pour plus de reconnaissance de leurs actions et plus de soutien pour leurs activités. Les amener à faire un pas pour initier des relations et des partenariats constructifs avec les instances communales.
- b) Rendre les jeunes acteurs de la dimension interculturelle pour qu'ils reconnaissent l'autre comme différent d'eux et partenaire dans la construction d'une société solidaire. Construire avec eux une vision positive de leur identité dans leur groupe, dans leur commune, dans leur rencontre avec d'autres.





Des outils

1. Un cahier de revendications

Dans le cadre des élections communales d'octobre 2006, ce document compile des revendications générales et des propositions concrètes concernant différents thèmes en lien avec le secteur de la jeunesse, son développement et ses préoccupations. Diffusé largement auprès des partis politiques et des mandataires locaux, le cahier de revendications du CJC a pour objectif d'alimenter les réflexions. D'une part celles des élus communaux qui veulent prendre position sur les problématiques liées aux jeunes et à leur intégration dans la société. D'autre part, celles des jeunes, membres de groupes locaux d'Organisations de Jeunesse ou non, qui veulent interpeller les élus locaux.

2. Une brochure

Cet outil est destiné à tous les jeunes acteurs locaux. On y trouve des pistes d'actions concrètes pour créer des liens et construire des partenariats avec les différents acteurs communaux et le pouvoir politique. C'est aussi l'occasion de s'informer sur le fonctionnement d'une commune, ses élus, les organes de pouvoir et les services publics.

La brochure « Les jeunes causent commune » et le cahier de revendications seront envoyés début septembre aux jeunes des sections locales des Organisations membres du CJC. Ils sont également disponibles sur simple demande au Conseil de la Jeunesse Catholique.

3. Un site internet

Accessible à tous types de public, le site «Les jeunes causent commune» constitue la vitrine de la campagne d'année du CJC et associe les dimensions citoyenne et communale. Le site www.jeunesetcommune.be propose à l'internaute des informations complètes et efficaces. Il reprend le contenu des différents outils décrits ci-dessus et propose leur téléchargement ainsi que d'autres documents d'information. Il met également en évidence des actions et projets mis en place par des groupes locaux d'Organisations de Jeunesse.

Si vous avez connaissance de projets locaux visant à créer des liens avec les acteurs communaux et le pouvoir politique ou à promouvoir la place des OJ au sein de la commune, n'hésitez pas à contacter le CJC via l'adresse ci-dessous ou via le site www.jeunesetcommune.be. Il est un outil idéal pour faire connaître aux politiques et au grand public les sections locales et leurs projets.

Contact :

Conseil de la Jeunesse Catholique
43 rue de la charité – 1210 Bruxelles
Tél : 02/230 32 83 – Fax : 02/230.68.11
cjc@cjc.be